

DEPARTEMENT DE LA SOMME

Arrondissement de Péronne

Canton de Roisel

Commune

de

BERNES

80240

Tél. Fax 03 22 86 69 17

Mél mairie.bernes@laposte.net

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 février 2012

11h 00

Présents : Melle JAMINON, Mrs FLEURY, LAVALARD, LOTELLIER, PREVOT, SARGEANT, TRUJILLO.

Excusé : M. DEMAY.

Absents non excusés : Mrs DENIS, TOSCANO.

REGROUPEMENT DES COMMUNAUTES DE COMMUNES DE LA HAUTE SOMME, DE ROISEL ET DE COMBLES

Messieurs PREVOT et SARGEANT, délégués à la CCR, rendent compte des dernières informations concernant le regroupement des 3 Communautés de Communes, la Communauté de la Haute Somme (Péronne), la Communauté de Combles et la Communauté de Roisel.

Des tableaux comparatifs ont été établis pour ces 3 communautés avant leur fusion.

+ Il apparaît que la fiscalité des 3 CC en matière de Taxe d'Habitation, de Taxe sur le Foncier Bâti et de Taxe sur le Foncier Non Bâti, est très proche.

+ En ce qui concerne les revenus fiscaux ramenés par habitant, ils sont légèrement inférieurs pour la Communauté de Roisel.

+ Au niveau endettement, la Communauté de Communes de Roisel a une durée de remboursement étalée jusqu'en 2042, plus élevée par rapport aux deux autres CC (2020 et 2025).

+ Les communes seraient représentées par

- 31 délégués pour les grosses communes et

- 55 délégués pour les petites communes.

Chaque commune aura au moins un délégué pour la représenter.

+ Le projet en cours d'installation d'une piscine à Péronne conduit par la CC de la Haute Somme ne représentera pour les 3 CC réunies que 3% de la fiscalité.

+ Quant au personnel des trois communautés de communes, il sera maintenu. Des transferts de poste, des aménagements d'horaires, seront nécessaires, permettant un meilleur service rendu aux usagers et des économies de fonctionnement.

FUSION DES REGROUPEMENTS PEDAGOGIQUES INTERCOMMUNAUX DE BERNES ET DE TINCOURT-BOUCLY

Le Maire rend compte de l'évolution du projet de fusion de ces deux RPI.

Les 2 RPI ont une structure semblable avec pour chacun 4 classes et une cantine.

Il a été envisagé que ce regroupement concentré soit réparti sur deux pôles, le 1^{er}, de 4 classes maternelles à Tincourt, avec la construction d'un local à la charge de la commune de Tincourt, le 2^{ème}, de 4 classes élémentaires à Bernes, avec l'aménagement de la salle de motricité actuelle et du préau existant, à la charge de la commune de Bernes, ou l'implantation d'une classe préfabriquée à la charge de l'éventuel futur RPI Bernes-Tincourt.

Dans l'éventualité de la création de ce nouveau RPI, des devis ont été demandés pour les aménagements nécessaires.

Des rencontres sont prévues entre élus, avec le Sous-Préfet, avec l'Inspecteur d'Académie, ainsi qu'une visite des deux écoles pour les parents d'élèves.

TRAVAUX ENVISAGES PAR LE SYNDICAT D'EAU

Mademoiselle JAMINON, déléguée communale auprès du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Vermandois informe le Conseil des travaux envisagés au niveau du syndicat.

La rénovation du château d'eau, après différentes études et appels d'offre, sera réalisée au printemps 2012. Elle consiste en la mise aux normes, au bouchage des fissures et à la mise en peinture.

Durant les travaux, l'alimentation des usagers sera assurée à partir du réseau du Syndicat de Roisel qui est connecté à celui du SIAEP du Vermandois.

Ces travaux seront pris en charge par le SIAEP du Vermandois, avec l'aide de subventions, sans répercussion sur les tarifs de l'eau.

En ce qui concerne la station de pompage, la déléguée communale, indique qu'à la suite d'un audit, des travaux doivent être réalisés pour protéger le puits des boues dues à l'érosion. Elle transmet au Conseil la demande du Syndicat d'Eau pour que ces travaux soient pris en charge par la commune de Bernes.

Les conseillers déclarent que cette dépense doit être répartie entre toutes les communes qui dépendent du Syndicat d'eau.

LOCATION DE TERRES

Le Conseil autorise le Maire à signer le bail sous seing privé permettant à Monsieur DUBAN Michel d'exploiter la parcelle ZA 4 d'une superficie de 10 ares 50 centiares, précédemment louée à sa mère Madame DUBAN CAMBIE Marylise qui cesse son activité d'exploitante agricole.

MISE EN PLACE DE POSTES INFORMATIQUES

Le Conseil décide de procéder au raccordement électrique des 12 ordinateurs de la salle de mairie destinés aux scolaires pour un coût de 900 € TTC.

FORMATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS

Un premier devis de 720 € TTC pour former 12 personnes est parvenu, un deuxième devis est attendu.

Une proposition de participation à cette formation sera lancée ensuite.

REUNIONS DU CONSEIL

Les prochaines réunions auront lieu le samedi à 10h 00.

La séance est levée à 13h 50.

Le Maire.

Jean TRUJILLO.